

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 04 décembre 2024 à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 16
 - Présents : 12
 - Votants : 15
- Date de la convocation :** 28/11/2024
Date d'affichage : 28/11/2024

Présents :

Mesdames : Jacqueline TARDIVEL, Elodie MARCHAND, Aurélie POIRIER, Béatrice CANONNE,
Messieurs : Thierry PAPOT, Manuel DA SILVA, Thierry GROSBOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Robert PLU

Absents excusés :

Madame Nathalie FUSELLIER PLAIS, Sandra RIQUIN, Christian PACORY, Floriane DUPUY-REDCENT

Retard excusé :

Patrice NEAU

Ont donné pouvoir à :

Madame Nathalie FUSELLIER-PLAIS a donné pouvoir à Monsieur Thierry PAPOT

Madame Sandra RIQUIN a donné pouvoir à Aurélie POIRIER

Monsieur Christian PACORY a donné pouvoir à Florent POIRIER

ORDRE DU JOUR

Madame Elodie MARCHAND est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CM DU 04/12/2024

1 -

ENTREPRISE	FILIGRANE COMPAGNIE
DESIGNATION	Bibliothèque : dans le cadre de la nuit de la lecture, animation à la salle des fêtes de Vernantes le vendredi 24 janvier 2025 - Spectacle Les Passeurs
PRIX HT	
PRIX TTC	700.00 €

2 -

ENTREPRISE	LOIRE IMPRESSION
DESIGNATION	Impression Magazine Vernant'&Vous 2025 Quantité : 1 100 exemplaires
PRIX HT	2 435.00 €
PRIX TTC	

3 -

ENTREPRISE	HAPYTETE
DESIGNATION	Conception et réalisation magazine Vernant'&Vous 2025
PRIX HT	2 330.00 €
PRIX TTC	

4 -

ENTREPRISE	EURL DOUAIRE Ludovic
DESIGNATION	Travaux à la MAM
PRIX HT	3 335.48€
PRIX TTC	4 002.58 €

5 -

ENTREPRISE	ESNAULT PARCS ET JARDINS
DESIGNATION	Travaux d'entretiens année 2025 Tonte - Ratissage - désherbeur thermique dans les allées, entretien des massifs et taille des haies - Désherbage gaz - Traitement des déchets verts
PRIX HT	5 379.75 €
PRIX TTC	6 455.70 €

Présentation de la mission de Suivi-Animation OPAH-RU par ALTER

Son Objectif : Redynamiser les centres-bourgs :

- ✓ En améliorant la performance énergétique des logements
- ✓ En adoptant les logements à la perte d'autonomie
- ✓ En réhabilitant les logements les plus dégradés

Quels types de travaux :

- ✓ Energie : isolation, chauffage, ventilation, ECS (eau chaude sanitaire) et menuiseries
- ✓ Rénovation globale : la réhabilitation des logements dégradés
- ✓ Adaptabilité : l'adaptabilité des logements au vieillissement et au handicap
- ✓ La façade : peinture, piquage et enduit naturel, restauration de la maçonnerie en pierre de taille...

Sa durée :

- ✓ 3 ans de 2024 à 2027

Les Moyens :

- ✓ Un accompagnement administratif et technique gratuit des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs, acquéreurs, les investisseurs et les locataires (avec l'accord du propriétaire) par ALTER
- ✓ Des aides financières. Les principaux financeurs sont : l'ANAH, la Région des Pays de la Loire, le Département du Maine-et-Loire, la Communauté d'agglomération de Saumur, et la commune de Vernantes (prime façade pouvant aller jusqu'à 5000 euros si le bien se situe dans le périmètre défini). Ainsi certains projets peuvent être subventionnés jusqu'à 80%.

Monsieur le Maire insiste auprès du Conseil Municipal pour qu'il soit porteur de ce dispositif sur Vernantes qui va permettre d'améliorer le quotidien d'un certain nombre de personnes.

A ce stade la diffusion de l'information est très importante il s'agit d'un réel programme d'aide pour l'amélioration de l'habitat. Tout le monde pourra prétendre à des aides selon un périmètre bien défini. En revanche, pour les personnes situées hors périmètre, il sera intéressant de contacter ALTER afin de connaître les potentielles aides. C'est la raison pour laquelle il est important d'inviter les administrés intéressés à se rapprocher d'ALTER.

ALTER fera également du « porte à porte » pour communiquer. Une réunion Publique se déroulera le 04/02/2025 à 18 heures à la salle des fêtes.

DEL N°04-12/2024-01 - Temps supplémentaire pour aider les ATSEM (15 minutes en plus par jour)

Madame Aurélie POIRIER explique que suite à une matinée passée avec les ATSEM de l'école publique, il est apparu nécessaire d'aider l'ATSEM en charge des petits en maternelle pour les habiller avant la pause méridienne. Il a donc été attribuer ¼ heure supplémentaire du temps de travail hebdomadaire de 11h45 à 12h00 à l'agent en charge du secrétariat à l'école publique aider cette ATSEM. Ce ¼ d'heure sera effectif durant la période allant du 25/11/2024 au 07/02/2025.

Madame Aurélie POIRIER souligne la dangerosité de certaines personnes qui se garent sur le passage piéton de l'école publique, alors qu'il y a des places de disponibles à côté.

Après exposé, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rajouter 15 minutes de temps de travail hebdomadaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 12h00 durant la période allant du 25/11/2024 au 07/02/2025 à l'agent en charge du secrétariat à l'école publique.

DEL N°04-12/2024-02 - Tarifs de la salle des fêtes pour 2026

SALLE DES FÊTES DE VERNANTES - TARIFS 2026 - HORS CONSOMMABLES (EDF ET FIOUL)

UTILISATIONS	VERNANTAIS		ASSOCIATIONS LOCALES		HORS COMMUNE	
	HALL	ENSEMBLE	HALL	ENSEMBLE	HALL	ENSEMBLE
Forfait Week-end*	178,00 €	412,00 €	112,00 €	232,00 €	292,00 €	658,00 €
Samedi ou Dimanche et jours fériés (1 jour)	120,00 €	276,00 €	76,00 €	156,00 €	196,00 €	440,00 €
Forfait semaine sur la base de 2 jours consécutifs*	148,00 €	328,00 €	97,00 €	187,00 €	238,00 €	532,00 €
En semaine (1 jour)	100,00 €	220,00 €	66,00 €	126,00 €	160,00 €	356,00 €
Activités Commerciales	175,00 €	401,00 €			335,00 €	561,00 €
Forfait cuisine	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Forfait ménage (sur option)	91,00 €	156,00 €	91,00 €	156,00 €	91,00 €	156,00 €
Sonorisation		20,00 €		20,00 €		20,00 €
Ecran de projection		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Caution	600,00 €	600,00 €	400,00 €	400,00 €	800,00 €	800,00 €

*Sur une base de 2 jours consécutifs sans la location de la cuisine - merci de contacter la mairie pour plus de renseignements

Monsieur le Maire explique que la commission s'est réunie récemment afin de réviser les tarifs de la salle des fêtes. L'agent en charge de la salle avait préparé une simulation en incorporant les coûts d'électricité et de chauffage dans les tarifs. La majorité de la commission n'a pas été favorable à intégrer les coûts d'énergie au tarif de location, en ce sens que les locations en printemps / été auraient subi une trop forte hausse. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les tarifs de la salle des fêtes 2026.

DEL N°04-12/2024-03 - Tarif 2025

Monsieur le Maire expose les tarifs publics 2024 en vue de certaines augmentations pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les tarifs publics 2025 désignés ci-après :

	2024	2025
Droit de place sur le marché du mercredi	2.50€	2.50 €
Droit de place sur le marché du dimanche	5.00€	5.00 €
Droit de place en dehors des jours de marché	7.00€	7.00 €
Droit de place pour le marchand d'huitres	5.00€	5.00 €
Veille de Noël et du jour de l'an (les 24 et 30 décembre 2023)	9.00€	9.00 €
Droit de place pour les camions d'outillage Place du Champ de Foire	35.00€	35.00 €
Raccordement au réseau d'eaux pluviales	630.00€	630.00 €
Coupure de route communale	105.00€	130.00 €
Concessions cimetièrè		
- 30 ans	120.00€	125.00 €
- 15 ans	70.00€	75.00 €
Cavernes		
- 30 ans	120.00€	125.00 €
- 15 ans	70.00€	75.00 €
Columbarium		
- 30 ans	505.00€	505.00€
- 15 ans	330.00€	330.00€
- Nouveau dépôt	52.00€	52.00€
Dispersion de cendres	0.00€	0.00€
Plaque jardin du souvenir	48.00€	48.00€
Jardin du souvenir		
- 15 ans	30.00 €	30.00 €
- 30 ans	50.00 €	50.00 €
Capture animaux errants	60.00€	70.00€
Pension chenil	6.00€/j	8.00€/j
Traversée du centre par les convois exceptionnels		
- Sans démontage, avec interdiction de stationnement	2 620.00€	2 620.00€
- Avec démontage et interdiction de stationnement	5 240.00€	5 240.00€

DEL N°04-12/2024-04 - Convention de cession 2025 pour le SPAA

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer la convention de cession 2025 de la SPAA.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ladite convention de cession 2025 de la SPAA.

INFORMATIONS :

↳ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2023.
Ce rapport a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

↳ Rapport annuel sur la qualité prix/service 2023 des ordures ménagères.
Ce rapport a également été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

↳ Coût financier réaménagement du local de l'ancienne poste :

Madame Jacqueline TARDIVEL détaille l'ensemble des travaux réalisés pour le réaménagement de ce local. Coût des travaux un peu plus élevé qu'envisagé pour répondre aux normes d'accueil du public + Consuel.

A l'issue du Conseil Municipal, les élus présents iront visiter la MAM.

Ouverture de la MAM : le 02/01/2025

↳ Repas de Noël au Restaurant Scolaire : Le 19/12/2024 à 13h15.

↳ Vœux du Maire : Le 11/01/2024 à 15 heures suivi du repas des élus.

↳ Réunion de présentation au personnel de la mutuelle prévoyance : Le 18 décembre 2024 de 10h30 à 12h00.

↳ Grille des dates des vœux de l'agglomération de Saumur transmise à l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour que ceux qui le souhaitent, puissent représenter la commune.

↳ Amap des Frigousses : invitation adressée à l'ensemble du Conseil Municipal pour un temps de convivialité le vendredi 13 décembre 2025 à 19 heures à la salle des associations.

↳ Cas d'une personne SDF à Vernantes :

Madame Jacqueline TARDIVEL a contacté l'assistante sociale. Cette personne a demandé un logement sur Longué et non pas sur Vernantes. Son dossier est en cours.

De plus, l'individu ne veut pas se séparer de ces trois chiens donc il n'a pas le droit à un logement d'urgence à Saumur. Monsieur le Maire explique à Monsieur Patrice Neau que certains élus se sont occupés de deux personnes SDF, or ils sont démunis face à l'inertie des services sociaux. Chacun fait de son mieux pour leur trouver des solutions.

■ Prochain conseil municipal :

Au regard du peu de dossiers à présenter, le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 05 février 2025 à 20h30.

En l'absence d'information et question, la séance est levée à 22H30.

Le secrétaire de séance,

Elodie MARCHAND



Le Maire,

Thierry PAPOT



